

**JOUEZ POUR GAGNER 3000 \$**

RADIO BINGO

**B 7** **I 21** **N 42** **G 58** **O 73**

**SAMEDI 11 h**

CINN911.com




# SAISON TERMINÉE POUR LES LUMBERJACKS

PAGES 12 à 15



## PÂQUES EN VILLE PAGE 4



## COMPRENDRE L'AUTISME PAGE 9



L'événement **PLEIN LA VUE**

Location de 60 mois  
16 000 km par année

**189 \$** +HST  
aux 2 semaines  
2 000 \$ d'acompte

Ford **LE COURSMOTORSALES**



**8 000 \$**  
de rabais

2025 **BRONCO SPORT**

**BIG BEND**

Hearst 705 362-4011  
Kapuskasing 705 335-8553

25-496

www.lecoursmotorsales.ca

## Nouvelle répartition des directions scolaires au CSCDGR

Le Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières (CSCDGR) a annoncé quelques changements au sein de ses directions dans les régions de Temiskaming Shores et de Timmins, mettant en lumière des professionnels chevronnés et passionnés qui guideront les communautés scolaires locales.

Par Ndery Dione

Mme Peggy Morin, directrice à l'École catholique Assomption d'Earlton, a quitté ses fonctions pour rejoindre le Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario (CAVLF). Selon le CSCDGR, Mme Morin apportera son expertise à ce nouveau rôle, car elle détient une solide expérience dans le milieu scolaire et dans l'enseignement aux adultes

qu'elle a notamment acquise au Centre d'éducation des adultes de Temiskaming Shores.

Pour lui succéder, l'actuelle directrice de l'École catholique St-Jude de Timmins, Mme Sylvie Léveillé, prend la direction de l'École catholique Assomption d'Earlton.

Originaire de la région de Temiskaming Shores et ayant déjà dirigé l'ancienne École catholique Sacré-Cœur de New Liskeard, Mme Léveillé connaît bien la

communauté et entend y faire rayonner les valeurs évangéliques et la francophonie avec le soutien du personnel scolaire.

À Timmins, Mme Sylvie Léveillé est remplacée par M. Pierre Michaud, récemment retraité, qui assumera le rôle de directeur par intérim à l'École catholique St-Jude jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le CSCDGR est d'avis que M. Michaud, étant fort de ses nombreuses années d'expérience, est en

mesure d'assurer la continuité et la stabilité de l'établissement pendant cette transition.

M. Jérémie Lepage, directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier du CSCDGR, a magnifié l'engagement des trois collègues. «Je tiens à remercier mes trois collègues, Mme Morin, Mme Léveillé et M. Michaud, pour tous les efforts qu'ils déploient envers l'éducation. Je leur souhaite bon succès dans leurs nouvelles fonctions!»

De son côté, le CSCDGR a lui aussi félicité Mme Léveillé et M. Michaud pour leurs nouvelles responsabilités, et remercie chaleureusement Mme Morin pour son dévouement envers les établissements où elle a œuvré.

## L'Ontario rate l'échéance fédérale pour financer les infirmières praticiennes

Par Émilie Gougeon-Pelletier  
Le Droit - IJL

Ottawa avait donné aux provinces jusqu'au 1<sup>er</sup> avril pour commencer à financer publiquement les services des infirmières praticiennes, mais le gouvernement ontarien, qui avait

lui-même demandé de clarifier la Loi, a raté l'échéance.

Les médecins de famille n'ont pas le droit de charger les patients, car ils sont couverts par le régime d'assurance maladie de l'Ontario, mais il existe une zone grise pour les infirmières praticiennes de la

province qui offrent des services équivalents à ceux des médecins.

En Ontario, plusieurs cliniques de santé privées offrent les services de ces infirmières, comme des consultations sans rendez-vous.

### Comblant la lacune

Mais les patients doivent en payer les frais lorsque ces cliniques ne sont pas financées par la province, et donc, non couvertes par l'assurance maladie.

La ministre de la Santé Sylvia Jones s'est souvent dite en désaccord avec l'idée que des patients couverts par le régime d'assurance maladie de l'Ontario doivent payer pour recevoir des services offerts par des infirmières praticiennes. C'est pourquoi elle avait exhorté le gouvernement fédéral à combler cette lacune dans la Loi canadienne sur la santé, en 2024.

**Ottawa s'est plié à cette demande en modifiant la définition des fournisseurs de soins relevant du système d'assurance maladie canadien, en janvier 2025.**

Le gouvernement fédéral avait alors écrit à toutes les provinces pour leur demander de créer un modèle de financement public pour les infirmières praticiennes, leur donnant jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2026 pour appliquer la mesure.

### Pas satisfaite

Sylvia Jones a laissé entendre au cours des derniers jours qu'elle n'était pas satisfaite des mesures prises par le gouvernement fédéral.

«Ce qu'ils nous ont dit, c'est : "C'est votre problème, débrouillez-vous."», a-t-elle déploré. «Nous allons donc devoir mettre en place une multitude de solutions différentes dans toutes les provinces

et les territoires canadiens. Je comptais sur le leadership du gouvernement fédéral pour assurer une certaine cohérence. De toute évidence, nous ne l'obtiendrons pas.»

### À lire aussi

Même si l'Ontario n'a pas été en mesure de respecter l'échéance du gouvernement fédéral, les provinces ne seront pas pénalisées avant avril 2027, et la ministre de la Santé de l'Ontario a promis que la province sera «pleinement conforme».

**Sylvia Jones n'a toutefois pas expliqué comment elle compte y arriver ni comment elle prévoit intégrer la facturation des infirmières praticiennes au sein du système de santé publique.**

Elle a au moins clarifié que la conformité ne passera pas par l'attribution de codes de facturation aux infirmières praticiennes, comme c'est actuellement le cas pour les médecins.

Or, selon le porte-parole libéral en matière de santé, Adil Shamji, c'est une mauvaise idée d'écarter les codes de facturation avant de consulter des experts du secteur de la santé.

«J'ai discuté avec des infirmières praticiennes. Certaines sont intéressées par ce modèle, d'autres par d'autres modèles, qu'elles soient rémunérées à l'heure ou salariées», a-t-il noté, mercredi.

La ministre Jones a indiqué mercredi que son gouvernement n'a pas encore réalisé d'évaluation budgétaire pour savoir combien l'intégration des infirmières praticiennes coûtera aux contribuables ontariens, puisque «la plupart des infirmières praticiennes travaillent déjà dans le système public».



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vous êtes convoqués à la 8<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la Caisse Alliance, qui aura lieu le **mardi 28 avril 2026, à 19 h**, en mode hybride, c'est à dire en présentiel au **Centre communautaire de Lavigne**, situé au 10576 route 64, Lavigne, ainsi qu'en **mode virtuel**.



Pour participer en ligne :



# Allègement fiscal pour les petites entreprises en Ontario

La province a proclamé une réduction sur les impôts concernant des petites entreprises, de 1,1 milliard de dollars, ce qui permettra à plus de 375 000 petites entreprises d'économiser jusqu'à 5 000 \$ par année.

Par Ndery Dione  
Le Nord - IJL

Cette réduction de l'impôt sur le revenu des petites entreprises est une mesure qui s'inscrit dans le plan du gouvernement visant à renforcer la compétitivité et la résilience économique de l'Ontario. Au cours des trois prochaines années, cette initiative passera progressivement d'un taux de 3,2 % à 2,2 %, prévoyant une baisse de 1,1 milliard de dollars pour ces entreprises.

La diminution représente une réduction de 31,25 % par rapport au taux actuel. Or, si elle est adoptée dans le cadre du budget provincial de 2026, elle permettra à plus de 375 000 petites entreprises ontariennes de réaliser des économies pouvant atteindre 5 000 \$ par année.

Selon la province, cet allègement fiscal a pour but d'aider les entrepreneurs à faire face à la hausse des coûts et à l'incertitude économique, notamment en lien avec les tarifs douaniers américains, tout en leur permettant de réinvestir dans leurs activités.

«Les petites entreprises de l'Ontario sont le moteur de notre économie et emploient plus de 2,5 millions de personnes», a déclaré Nina Tangri, ministre associée des Petites Entreprises.

Elle poursuit en indiquant que le gouvernement va continuer d'apporter son aide aux petites entreprises tout en les appuyant, surtout pendant «cette période de turbulences économiques en leur accordant des allègements fiscaux supplémentaires qui leur permettront de réinvestir dans leurs entreprises et leurs employés afin qu'elles puissent prendre de l'expansion, conquérir de nouveaux clients et croître».

En fait, ce Plan d'action fiscal annoncé par les autorités provinciales est pluriannuel. De plus, il demeure suite à des mesures antérieures, notamment la baisse du taux d'imposition de 3,5 % à 3,2 % en 2020, ainsi que l'élargissement des critères d'admissibilité en 2023.

En parallèle, la province compte



Sur sa page Facebook, la ministre Nina Tangri s'est dite fière d'annoncer ce qu'elle qualifie de grande nouvelle pour les petites entreprises.

Photo : Nina Tangri/Facebook

également offrir un allègement de l'impôt sur le revenu des sociétés en s'inspirant de mesures fédérales permettant d'accélérer la déduction pour divers investissements en capital, comme l'équipement et d'autres actifs.

Pour ce cas, ces initiatives pourraient représenter un allègement fiscal de plus de 3,5 milliards de dollars sur quatre ans.

«Les petites entreprises sont le pilier de l'économie ontarienne, et notre gouvernement prend des mesures pour les aider à croître, à investir et à créer des emplois bien rémunérés», a affirmé Peter Bethlenfalvy, ministre des Finances. Pour lui, cette réduction d'impôt

permettra aux entrepreneurs locaux et partout en Ontario de disposer de davantage de fonds, «ce qui leur donnera la flexibilité nécessaire pour prendre de l'expansion, embaucher et rester compétitifs dans un contexte mondial de plus en plus incertain».

À titre de rappel, au cours de l'exercice 2024-2025, le réseau ontarien, qui compte plus de 50 Centres d'aide aux petites entreprises (CAPE), a ainsi contribué à la création de plus de 8 000 nouvelles entreprises, à l'expansion

de 2 700 entreprises existantes et à la génération de plus de 15 800 emplois.

Ces Centres d'aide aux petites entreprises (CAPE) jouent un rôle clé en offrant des services de consultation, de formation ainsi que divers programmes destinés à soutenir les entrepreneurs dans le démarrage et la croissance de leur entreprise à travers toute la province.

En outre, il faut dire que, d'après les données fournies par le gouvernement de M. Ford, en Ontario, les petites entreprises représentent 98 % des employeurs et les mesures mises en place depuis 2018 permettraient aux entreprises de bénéficier cette année d'économies et de soutiens totalisant près de 10 milliards de dollars.

## Un leadership temporaire pour assurer la continuité des soins

À la suite du départ de Mme Josée Vachon, l'Hôpital Notre-Dame de Hearst a annoncé que M. Dominic Morin assumera le rôle de directeur général par intérim jusqu'à la nomination d'une personne pour ce poste.

Par Ndery Dione

Selon le communiqué, M. Morin continuera à exercer ses fonctions de directeur des soins infirmiers tout en prenant cette responsabilité supplémentaire de manière temporaire.

Le conseil d'administration a également souligné son engagement à assurer une transition des plus harmonieuses.

«Nous remercions M. Morin d'avoir accepté de contribuer à cette transition et lui souhaitons beaucoup de succès dans son rôle», a précisé le conseil.

Cette nomination, clarifie-t-il, vise à garantir la continuité des services et à maintenir le leadership de l'hôpital pendant la période de transition.

**Saison DES IMPÔTS PERSONNELS & ENTREPRISES**

**Nouvelle adresse**  
**813 rue George**  
Hearst Ontario POL 1N0

**JFR**  
JEAN-FRANÇOIS RICHARD, CPA  
SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE  
COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ  
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT

**OUVERT**  
Lundi au vendredi: 8:00 - 17:30  
Ouvert sur l'heure du dîner

À partir du 23 février au 30 avril 2026

**705-362-8841**



**ÉQUIPE**

**Steve Mc Innis**, directeur général et éditeur  
smcinnis@hearstmedias.ca

**Ventes**,  
vente@hearstmedias.ca  
**webTactics | DAY Communications**, ventes nationales  
danielle.Jones@daycommunications.ca

**Ndery Dione**, journaliste  
ndione@hearstmedias.ca

**Gabriel Roy**, journaliste pigiste  
gabriel\_roy@uhearst.ca

**Guy Morin**, journaliste sportif  
guymorin72@gmail.com

**Gilles Péloquin**, journaliste sportif  
gpelo1951@hotmail.com

**Maurice Lepage**, maquettiste  
pub@hearstmedias.ca

**Julie Pelletier**, comptabilité et ventes  
jpelletier@hearstmedias.ca

**Nathalie Gagné**, réception et distribution  
info@hearstmedias.ca

**Francine Lacroix**, employée de soutien  
flacroix@hearstmedias.ca

**Claire Forcier**, réviseuse bénévole  
**Marc Bédard**, chroniqueur

Site web : lenord.ca

Facebook : C'INN à Hearst

**Journal Le Nord**

1004, rue Prince, C.P. 2648  
Hearst (ON) P0L 1N0  
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épinière noire

Les Médias de l'épinière noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président  
Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente  
Lise Camiré Laflamme, trésorière  
Paul Baril, administrateur

Julie Charbonneau, administratrice  
Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse  
médias professionnels de l'Info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976. Il est passé aux mains des Médias de l'épinière noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



# Belle journée festive et familiale

La fête de Pâques organisée la semaine dernière par le comité BIA Centre-Ville de Hearst a connu un grand succès, avec une forte présence d'enfants ainsi que de familles de la communauté.

Par Ndery Dione

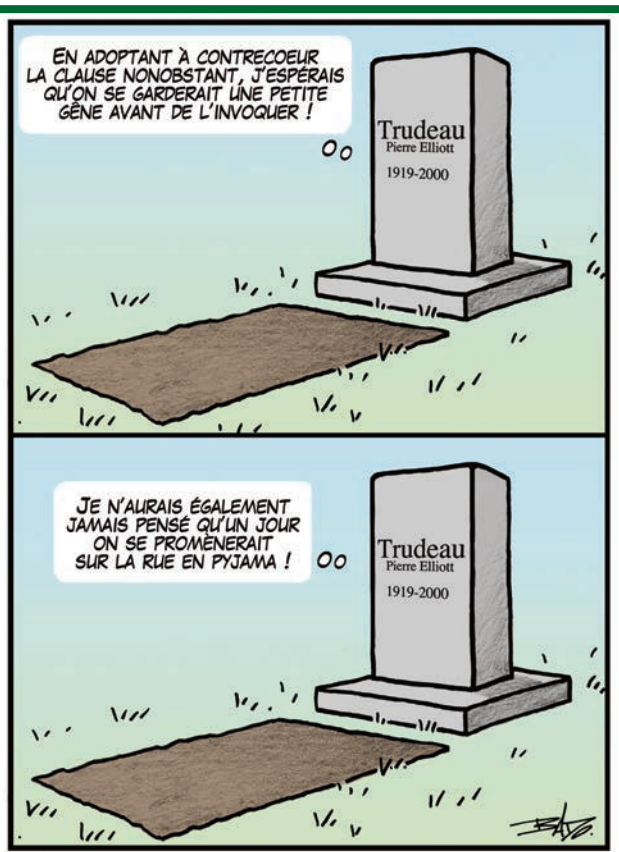
Comme c'était prévu dans leur affiche, rappelle le comité, toutes les activités se sont bien déroulées avec une forte participation, en débutant par une station photo et une boutique café chez Risotto & Co, du bricolage de Pâques à la Bibliothèque municipale de Hearst, une chasse aux cocos et une chasse au trésor dans le stationnement du centre-ville, et ainsi de suite, de 9 h jusqu'à 13 h 45. Selon Marie-Hélène Landry, l'évènement a réuni à peu

près 130 personnes pour la chasse aux cocos et au trésor, sept jeunes pour la danse chez Hearst Dance & Art Studio by Viktoriia de même que de fortes participations dans les autres activités présentées.

«Je vais recevoir le reste des chiffres finaux pour le nombre de participants dans les autres activités telles qu'à la Bibliothèque municipale de Hearst, chez Risotto & Co et les autres cette fin de semaine (...)», a conclu Mme Landry, tout en remerciant toutes les personnes qui ont apporté leur aide, ce qui leur a donné ce succès.



Photos : Ndery Dione



## Gagnant du concours de Pâques des Médias

commandité par Julie Pelletier et Marc Dupuis



CARTER LIZOTTE

# Indignation d'une communauté autochtone face à des gestes controversés

Les premiers ministres Mark Carney et Doug Ford font état de vives critiques pour avoir «ri et se seraient moqués» d'un membre de la Première Nation de Grassy Narrows lors d'un évènement à Toronto.

Par Ndery Dione  
Le Nord - IJL

Il s'agit d'une rencontre datant de plus d'une semaine, dans le cadre d'une signature d'entente entre l'Ontario et le Canada visant à accélérer la construction de logements, améliorer les transports en commun et soutenir l'économie.

La cheffe de la Première Nation de Grassy Narrows, dans le Nord-Ouest de l'Ontario, a exigé des excuses en personne de la part du premier ministre Carney, après que celui-ci a déclaré qu'il pourrait «tenir plus longtemps», alors qu'une femme des Premières Nations manifestait au sujet de l'empoisonnement au mercure dans sa communauté lors d'une conférence de presse commune tenue par les deux autorités.

En revanche, la cheffe Sherry Ackabee a déclaré, dans un communiqué de presse, son souhait de voir M. Carney venir dans sa communauté, ainsi que dans la communauté voisine de Wabaseemoong, non seulement pour présenter ses excuses, mais aussi pour discuter de l'indemnisation liée à l'empoisonnement au mercure et de la fermeture de l'usine de papier de Dryden.

«Nous invitons le premier ministre Carney à faire preuve de leadership en venant nous rencontrer en personne dans nos communautés afin de résoudre le problème de l'empoisonnement au mercure», a lancé Mme Ackabee.

Le cabinet de Mark Carney a affirmé que le premier ministre n'avait pas entendu ce que les manifestants, parmi lesquels figurait Chrissy Isaacs, disaient, bien que la scène ait été captée en vidéo. Toutefois, la cheffe de



Photo : Leah Gazan/Facebook

Grassy Narrows a exigé des excuses, dénonçant une conduite «dégoûtante» de la part des deux dirigeants.

De son côté, la députée néodémocrate Leah Gazan a dénoncé, dans un communiqué, le traitement réservé aux membres de la Première Nation de Grassy Narrows par les plus hauts dirigeants politiques, qualifiant la situation «d'inacceptable et révélatrice d'un profond manque de respect».

Elle a rappelé que la Première Nation de Grassy Narrows subit depuis des décennies les conséquences de dix tonnes de mercure déversées dans le système fluvial English-Wabigoon. Selon Mme Gazan, cette contamination constitue une crise de santé publique toujours en cours.

Les générations anichinabées continuent, d'ailleurs, d'en subir les effets, tant sur leur santé que sur leurs familles, leur culture et leur capacité à exercer leurs droits issus des traités.

Pour ce qui est des impacts liés encore à la santé et à l'environnement, elle a également évoqué

de nouvelles preuves indiquant que des rejets toxiques se poursuivent, aggravant la contamination, notamment le méthylmercure, qui pourrait ainsi continuer de s'accumuler dans les poissons dont dépend la communauté pour sa subsistance, ses moyens de vivre et sa survie culturelle, ce qui représenterait une violation directe et constante de leurs droits.

Enfin, Leah Gazan a souligné que la Première Nation de Grassy Narrows «mérite la justice», ainsi que l'accès à de l'eau potable et une reddition de comptes complète de la part des gouvernements. La députée persiste, jugeant inacceptable que le premier ministre néglige ses responsabilités envers cette communauté, et l'invite donc à répondre à leur appel pour obtenir des excuses officielles ainsi qu'une rencontre avec leurs dirigeants afin de discuter d'une compensation pour les injustices subies.

## BONNE SEMAINE DES HYGIÉNISTE DENTAIRE !

À toutes les hygiénistes dentaires...  
et à celles qui font briller notre clinique au quotidien - Gabrielle, Vickye, France, Christine, Kaitlyn et Ashley!

Votre travail va bien au-delà du nettoyage :  
vous éduquez, rassurez, prévenez — et créez des relations de confiance durables.

Merci pour votre passion, votre bienveillance et votre dévouement.



**JUST ROOFING**  
FRAMING & RENOVATIONS INC.

**705.372.3840**

Hearst, ON

justroofing.renovations@gmail.com

# Loi sur l'accès à l'information : la majorité des Ontariens opposés à la réforme

Un deuxième sondage en autant de semaines révèle que la plupart des Ontariens s'opposent à la réforme de la Loi sur l'accès à l'information prévue par le gouvernement de Doug Ford.

Par **Émilie Gougeon-Pelletier**  
Le Droit - IJL

Le gouvernement ontarien veut moderniser la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, une loi adoptée il y a près de 40 ans, qu'il juge désormais vétuste en raison de la venue des nouvelles technologies et des cybermenaces.

Pour ce faire, il juge nécessaire d'exclure le premier ministre, ses ministres, les adjoints parlementaires et les employés de leurs bureaux de la loi.

Cette loi permet aux membres du public d'accéder à des documents importants de la part des institutions publiques, et représente souvent une ressource essentielle pour les journalistes, les avocats, les chercheurs et les partis politiques de l'opposition.

Si la réforme est adoptée, les Ontariens ne pourront plus demander d'avoir accès aux messages, aux décisions et aux documents détenus uniquement

par ces individus.

## Les Ontariens s'y opposent

Une étude menée par la firme Léger pour le compte de la Fédération canadienne des contribuables, publiée mercredi, révèle que six Ontariens sur dix s'opposent à l'exclusion des dossiers du premier ministre et des ministres du cabinet des demandes d'accès à l'information.

Près de la moitié des répondants ont indiqué qu'ils s'opposent fermement à l'exclusion de ces dossiers, tandis qu'une personne sur cinq y est favorable ou indécise.

Parmi ceux qui ont un avis sur la question, les trois quarts, soit 77 %, s'opposent à l'exclusion des dossiers du premier ministre et des ministres du cabinet des demandes d'accès à l'information.

## Deuxième sondage

C'est le deuxième sondage en deux semaines qui affirme que la majorité des Ontariens sont en désaccord avec les mesures restrictives que veut apporter le gouvernement Ford en matière

d'accès à l'information.

Une étude menée par Abacus Data pour le compte du Syndicat canadien de la fonction publique révélait, le 25 mars, que seulement 24 % des personnes interrogées appuient ces changements, tandis que 60 % y sont opposées.

Ce sondage indiquait également que seulement 32 % des électeurs progressistes-conservateurs y sont favorables.

## Résultats similaires

Le premier ministre Doug Ford a déclaré que le Syndicat canadien de la fonction publique, qui a commandé le sondage mené par la firme Abacus Data, le «déteste», et a insinué que les résultats étaient biaisés.

Or, la plus récente étude menée par la firme Léger a été demandée par «une organisation complètement différente, avec une perspective totalement différente», note le directeur de la section ontarienne de la Fédération canadienne des contribuables, Noah Jarvis, en entrevue avec *Le Droit*.

«Nous ne sommes pas systématiquement anti-Ford, et les résultats sont similaires», remarque-t-il.

Dans le passé, la Fédération canadienne des contribuables a salué de nombreuses initiatives du gouvernement de Doug Ford, comme la réduction de la taxe sur l'essence, la baisse du taux d'imposition des petites entreprises ainsi que la suppression de la TVH sur les constructions résidentielles neuves.

«Nous ne nous opposons donc pas à tout ce que fait le gouvernement Ford, mais il s'agit clairement d'une politique à laquelle nous nous opposons, à juste titre», soutient Noah Jarvis.

## Droits démocratiques

Selon Doug Ford, le gouvernement se doit d'apporter ces changements pour assurer la confidentialité des données personnelles des Ontariens qui le contactent.

Or, la loi protège déjà les informations personnelles des Ontariens, et quand des documents sont remis en vertu d'une demande d'accès à l'information, certains éléments sont caviardés afin de protéger l'indépendance du processus décisionnel, les conseils aux ministres et les conseils juridiques, entre autres.

Les partis d'opposition, les experts et la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, Patricia Kosseim, ont affirmé que le plan de la province brime les droits démocratiques fondamentaux des Ontariens.

## DEVENEZ MEMBRE DES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE!

Tirages toute l'année.

## GRAND TIRAGE EN MAI.

Le grand prix sera dévoilé bientôt!

Rabais exclusifs aux Grands soldes bleus de la Librairie 10-04, réservés aux membres.

Inscription : 1004, rue Prince  
705 372-1011

Restez à l'écoute de CINN 91,1 et consultez Le Journal Le Nord.  
Merci de faire partie de la gang!



Ce samedi à 11 h  
ne manquez pas  
le

Radio BINGO  
avec

3000 \$

en prix

CINN91.1.com



Membriété 2026

# Récits et images pour ne pas oublier le passé

*Du sang sur la neige* est une bande dessinée historique qui raconte un évènement réel survenu en 1963 dans le Nord de l'Ontario, au cœur de l'industrie forestière, réalisée par Jacques Poirier et Christian Quesnel.

Par Ndry Dione  
Le Nord - IJL

L'auteur de cette bande dessinée, Jacques Poirier, professeur en sciences humaines et sociales interdisciplinaires, est revenu avec quelques explications sur ce qui l'a inspiré à écrire ce livre, le choix de son titre très frappant, la façon dont il a travaillé conjointement avec Christian Quesnel sur la documentation et le réalisme historique, ainsi que la réaction des gens de la région après la publication.

M. Poirier a rappelé qu'il a écrit dans le passé des articles de revues scientifiques et historiques sur l'histoire de Reesor Siding et, d'ailleurs, il l'a même enseigné auparavant à des étudiants à l'Université de Hearst avec sa collègue Danielle Colombe.



Jacques Poirier et Christian Quesnel dans les locaux de Radio-Canada pour présenter la bande dessinée

Photo de courtoisie

Or, pour cette bande dessinée, dit-il, il a contacté par pur hasard Christian Quesnel en tant qu'illustrateur, qui est son ami de longue date depuis plus de vingt ans, et ce dernier a automatiquement accepté de travailler avec lui sur ce projet.

«Lorsque j'ai dit à Christian que je travaillais sur Reesor Siding, il m'a dit que ça ferait une super bande dessinée et qu'on devrait travailler là-dessus. Moi, je n'ai pas répondu tout de suite, mais peu de temps après, il m'a envoyé la première



Jacques Poirier et Christian Quesnel à la bibliothèque de l'UdeH pour la présentation de la bande dessinée

Photo de courtoisie

planche de la bande dessinée. Et puis là, je lui ai dit "oui", on peut commencer le projet.»

Tout au long de la réalisation, M. Poirier a révélé qu'ils ont structuré leur travail de telle sorte que c'était lui qui envoyait du matériel à Christian, tel que des photos, des articles, des coupures de journaux et des résumés, tous portant sur l'histoire de la compagnie Spruce Falls Power and Paper et les syndiqués grévistes.

Contrairement à ce qui se fait habituellement entre un scénariste et un illustrateur dans un projet de livre, le professeur nous a confié qu'il avait laissé le champ libre à M. Quesnel.

«L'entente que j'avais avec Christian, c'était qu'il avait carte blanche sur les dessins et les images pour faire la chronographie. Il y avait, à quelques occasions, que j'ai scénarisé les planches. Comme c'est son domaine, j'avais dit que "je vais le laisser" pour voir ce que ça va donner.»

Quant à lui, Christian Quesnel a créé une ambiance marquée par le froid, la tension et la violence du conflit, représenté clairement les personnages, les lieux et les événements historiques, et utilisé son style pour rendre l'histoire plus émotive et réaliste.

Étant donné que les événements de l'histoire de la compagnie Spruce Falls Power and Paper se sont déroulés le 11 février 1963, en plein hiver, ces deux créateurs voulaient proposer un titre percutant à la

bande dessinée, ce qui justifie l'intitulé de ce livre *Du sang sur la neige*.

«Il y avait eu trois personnes qui sont décédées et huit qui ont été blessées du côté des syndiqués et on trouvait que c'est un titre intéressant. Et puis, une des sources d'inspiration pour le titre est un article d'un journal de l'époque qui s'appelait *Allô Police*. Et il y avait une photo où on voyait des traces de sang sur la neige (...), a-t-il précisé.

Toutefois, Jacques Poirier a regardé beaucoup de documentation en utilisant divers outils afin de préserver l'histoire dans toute sa véracité avant de la reproduire dans la bande dessinée avec son collègue. En fait, M. Poirier a effectué sa recherche au Centre d'archives de l'Université de Hearst. Il a aussi travaillé avec les fonds d'archives du syndicat de la compagnie en question et quatre autres fonds d'archives où se trouvaient des photos, des rapports de police et des retranscriptions de procès, tout en consultant également des ouvrages de quelques historiens spécialistes des événements de Reesor Siding, ainsi qu'en entreprenant d'autres démarches auprès des archives de l'Ontario.

En ce qui concerne la réaction des gens de la région après la publication du livre, le professeur a admis que, dans la grande majorité des cas, les commentaires sont très positifs.

«Ce que j'ai trouvé intéressant c'est



qu'autour de cet évènement-là, les gens de la région n'en ont pas parlé parce qu'on avait un peu une honte de ce qui s'était passé. Et puis, cet évènement-là a polarisé des communautés et des familles parce qu'il y avait des gens qui étaient dans les deux côtés (...).»

Depuis la parution du livre, ajoute-t-il, plusieurs personnes sont venues le rencontrer en disant : «Mon oncle, mon père ou mon grand-père était présent, ou a vécu cet évènement-là, mais il ne m'en a jamais parlé de ces faits.»

## LE NORD

### Carte d'affaires



4,342" x 1,847"

2 col. x 25,858 L.A.

Vitrine : **39,30 \$** + TVH

Classée : **42,41 \$** + TVH

### Bannière



8,85" x 1,88"

4 col. x 26,32 L.A.

Vitrine : **80,01 \$** + TVH

Classée : **86,33 \$** + TVH

vente@hearstmedias.ca

**YAO**

**ÉLAGE DIOUF**

# SOIRÉE MOSAÏQUE 2.0

11 AVRIL 2026

**Billetterie découverte**  
Discovery Ticketing

**AVEC PERFORMANCES | WITH PERFORMANCES BY:**

**ALEXANDRE BEHRADI  
DONNY SUTHERLAND  
KELLY MUAMBA**

**MUSIQUE, GOÛTER, LA FÊTE! | MUSIC, SNACKS, PARTY!**

INFO / BILLETS / TICKETS



# Mieux comprendre l'autisme pour favoriser le vivre ensemble

La Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, célébrée chaque année le 2 avril, a mis l'accent sur l'acceptation, l'appréciation et l'inclusion, comme l'a si bien indiqué le gouvernement fédéral.

Par Ndery Dione  
Le Nord - IJL

Désormais, il ne s'agit plus seulement d'informer, mais bien de favoriser une meilleure compréhension et de déconstruire les préjugés envers les personnes autistes. D'ailleurs, c'est ce qui justifie que le mot «sensibilisation» a connu une évolution importante dans la manière d'aborder l'autisme.

L'Équipe de la Défense, dont fait partie le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes, promeut la sensibilisation à l'autisme en favorisant un milieu de travail inclusif, valorisant la neurodiversité et éliminant les obstacles pour le personnel autiste. Ce concept implique que chacun approfondisse ses connaissances sur les

réalités diverses de l'autisme.

Cette Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme se veut aussi le moment privilégié pour reconnaître la richesse des perspectives qu'apportent les personnes autistes, tant au sein de l'Équipe de la Défense elle-même que dans l'ensemble de la société.

Les personnes autistes possèdent de nombreux atouts en milieu professionnel, a affirmé l'Équipe de la Défense, en citant un extrait de l'article «La neurodiversité au travail – Autisme».

Leurs forces communes dans le domaine professionnel incluent notamment un rendement élevé, un grand souci du détail, une honnêteté marquée, une communication directe, une pensée analytique complexe et une forte capacité de concentration.

Dans un mémoire adressé au

ministre des Finances, Peter Bethlenfalvy avant la publication du budget 2026-2027, Autism Ontario appelle le gouvernement provincial à intensifier ses efforts pour mieux soutenir les personnes autistes et leur famille. L'organisme a toutefois salué l'augmentation de 175 millions de dollars accordée au Programme ontarien des services en matière d'autisme (POSA) en 2025, mais souligne que les listes d'attente demeurent importantes et que de nombreux besoins restent non comblés.

Il a ensuite recommandé d'accroître les investissements afin d'améliorer l'accès aux diagnostics et aux services essentiels, insistant également sur les lacunes persistantes en éducation spécialisée et réclamant davantage de consultations, de transparence et de reddition de comptes dans la mise en œuvre des politiques scolaires. Autism Ontario se dit aussi préoccupé par la santé mentale des élèves et du personnel éducatif, appelant à une meilleure collaboration entre les ministères et à un



renforcement des ressources spécialisées.

En outre, chez les adultes, a-t-il ajouté, la situation est jugée critique. En termes plus clairs, l'organisme dénonce le manque de logements abordables et adaptés, forçant certains à vivre dans des conditions inappropriées, notamment en milieu hospitalier. Il demande enfin, auprès de la province, des investissements urgents en logement supervisé, en programmes de transition vers la vie adulte et en soutien financier, avec une approche globale et coordonnée, incluant une stratégie nationale.



## Réduisez vos coûts d'énergie – sans frais!

### Programme pour petites entreprises :

Améliorez votre équipement pour économiser de l'énergie.

Pour plus d'informations :  
705 372-2820

[saveonenergy.ca/sbp](https://saveonenergy.ca/sbp)



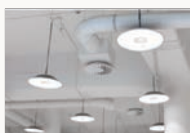
### Programme Peak Perks pour Thermostat intelligent

**Inscrivez-vous à Peak Perks avec un thermostat intelligent admissible.**

Recevez **75 \$** à l'inscription, puis **20 \$** chaque année.

Admissible pour les résidences et les petites entreprises

[SAVEONENERGY.CA/PEAKPERKS](https://SAVEONENERGY.CA/PEAKPERKS)



Jusqu'à **3000 \$** offerts pour remplacer l'éclairage, pouvant couvrir 100 % de vos coûts.



Jusqu'à **2500 \$** pour l'amélioration d'équipements autres que ceux liés à l'éclairage.

**SAVE ON ENERGY**

**DELIVERY PARTNER™**

## Science-Press

La plupart des parents ont déjà entendu parler de la méthode du 5-10-15 pour apprendre à leur enfant à s'endormir par lui-même. Les conséquences de cette approche sur le bébé, ou d'autres méthodes d'entraînement au sommeil, continuent toutefois d'alimenter les débats. Le *Détecteur de rumeurs* a constaté que la question n'est pas sur le point d'être tranchée.

# Recommander l'entraînement au sommeil des bébés? **INCERTAIN**

Par Kathleen Couillard / Agence Science-Press



N'importe quel parent l'apprend vite, le sommeil est un enjeu avec l'arrivée d'un nouveau bébé. Que ce soit en raison des longues heures passées à le bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme ou des nombreux réveils nocturnes, plusieurs parents considèrent les premiers mois comme particulièrement épuisants.

Il n'est donc pas étonnant que les méthodes qui prétendent apprendre à un bébé à s'endormir par lui-même soient si populaires. Le traitement le plus étudié, mais aussi le plus débattu, est celui de «l'extinction», soulignaient en 2016 des chercheurs australiens.

## L'origine de la rumeur : laisser pleurer, une bonne stratégie

Comme le résumaient ces chercheurs, cette approche est basée sur l'idée que, lorsque les parents réagissent pour apaiser leur enfant qui pleure à l'heure du coucher, ils renforceraient ce type de comportement. Pour l'éliminer, les parents devraient donc, en théorie, ne plus donner ce genre d'attention.

Les méthodes dites de l'extinction impliquent, autrement dit, de laisser un enfant pleurer au moment d'aller au lit et de retarder le plus possible l'intervention du parent. C'est ce qui permettrait au bébé d'apprendre à s'endormir de façon indépendante. Les experts parlent «d'extinction non modifiée» lorsque les parents mettent l'enfant au lit et ignorent ses pleurs jusqu'au lendemain matin.

L'extinction non modifiée est toutefois de nature à stresser les parents, observaient il y a déjà deux décennies des chercheurs américains dans une revue de la littérature sur les interventions pour favoriser le sommeil des enfants. C'est pourquoi certains auteurs ont développé «l'extinction graduelle» : on ajuste graduellement l'intervalle entre les moments où les parents visitent le bébé. Par exemple, au début, le parent le laisse pleurer 5 minutes avant d'aller le voir, puis augmente le délai à 10 minutes, et ainsi de suite.

## Est-ce que ça fonctionne?

Ces méthodes d'entraînement au sommeil ont donc fait l'objet de plusieurs études depuis longtemps puisque, dès 2006, les chercheurs américains avaient pu réaliser cette revue de littérature sur l'efficacité de différentes interventions. Ils y concluaient que l'efficacité des approches basées sur l'extinction était démontrée chez les enfants de moins de 5 ans.

Plus récemment, une méta-analyse publiée en 2021 estimait que les interventions en général pour améliorer le sommeil (pas juste celles de l'extinction) augmentaient la durée du sommeil nocturne de 9 minutes en moyenne par nuit.

En 2023, une revue de littérature arrivait aux mêmes conclusions. L'année suivante, des chercheurs français qui ont à leur tour réalisé une revue de littérature allaient jusqu'à dire que les seuls traitements démontrés efficaces pour régler les problèmes de sommeil chez les enfants de plus de 6 mois étaient l'extinction non modifiée et l'extinction graduelle.

## Est-ce stressant pour l'enfant?

Cependant, ces synthèses d'études ne se sont pas penchées sur l'impact de ces méthodes sur le lien entre le parent et l'enfant. Ainsi, en 2016, des chercheurs australiens avaient estimé que le fait d'ignorer les

pleurs de son enfant irait à l'encontre de l'instinct biologique des parents. Ce serait même la raison pour laquelle beaucoup de parents ne peuvent pas endurer le stress lié aux approches basées sur l'extinction.

À l'inverse, certains groupes évoquent plutôt le stress que cette approche fait subir aux jeunes enfants. Il est vrai que le stress excessif est considéré comme mauvais pour les tout-petits, mais on ne sait pas à partir de quelle durée de pleurs on peut parler de pleurs «excessifs», soulignaient les scientifiques australiens.

En 2012, des chercheurs américains s'y sont essayés : ils ont mesuré les niveaux de cortisol, une hormone produite en situation de stress. C'était dans une étude où ils ont analysé la réaction de 25 enfants et de leur mère lors d'un programme d'entraînement au sommeil. Comme on pouvait s'y attendre, les chercheurs ont noté que les niveaux de cortisol de la mère et de l'enfant étaient élevés dans les premiers jours. Après 3 jours, les bébés ne pleuraient plus, ce qui avait pour effet de diminuer le stress (et donc la sécrétion de cortisol) de leur mère. Les niveaux de cortisol des enfants demeuraient toutefois élevés.

Selon les chercheurs, cela signifie que l'entraînement au sommeil continue de provoquer de la détresse chez l'enfant. Cependant, il finit par apprendre qu'il est inutile de pleurer, puisque personne ne viendra.

## Que disent les autres études?

L'étude a été critiquée. Un des auteurs français de la revue de 2024, Florian Lecuelle, écrivait en avril 2025 que cette étude de 2012 comportait plusieurs lacunes, dont l'absence de groupe contrôle. La façon de mesurer le cortisol ne serait pas non plus appropriée. Selon lui, les inquiétudes concernant les taux de cortisol seraient en fait basées sur de fausses croyances.

Mais les données restent rares pour appuyer ou nier les effets négatifs de l'entraînement au sommeil. Les chercheurs australiens le déploraient en 2016, et dans une revue de littérature publiée en 2020, les chercheurs avaient identifié un seul essai clinique entre 2007 et 2018 qui avait évalué l'extinction graduelle.

Dans sa recherche pour le présent article, le *Détecteur de rumeurs* a trouvé seulement trois autres études qui se sont penchées sur les impacts de l'entraînement au sommeil chez les jeunes enfants (2012, 2016, 2020). Ces études n'ont pas relevé d'effets négatifs, notamment sur l'attachement mère-enfant ou sur le développement émotionnel et comportemental de l'enfant. Cependant, certaines de ces études se basaient uniquement sur les dires des parents. Il est donc difficile de savoir si les résultats représentent la perception des parents ou ce que vivent réellement les tout petits.

Enfin, il y a une différence entre «aucune preuve d'effets négatifs» et «des preuves qu'il n'y a aucun effet négatif», soulignaient les chercheurs australiens 2016. Selon eux, il était alors impossible de conclure à propos des effets de cette approche sur l'attachement.

## Verdict

Même si quelques petites études qui se sont penchées sur les méthodes d'entraînement au sommeil n'ont pas observé d'effet négatif sur le développement des enfants, on ne connaît pas encore très bien leur impact. Toutefois, en termes d'heures de sommeil, l'impact est probablement limité. De plus, les partisans et les détracteurs ont souvent une vision très idéologique et choisissent les études qui appuient leur point de vue, ce qui complique la vie aux parents qui cherchent des réponses.

**LE RADIO BINGO DE CETTE SEMAINE EST DE  
3000 \$ EN PRIX! AVEZ-VOUS VOS CARTES?**

# Mot caché

Thème :  
**JOURNAL**  
8 lettres

- |   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| <b>A</b><br>Actualité<br>Annonce<br>Article<br>Avis   | <b>E</b><br>Économie<br>Édition<br>Éditorial<br>Éducation | <b>M</b><br>Manchette<br>Maquette<br>Montage   | <b>R</b><br>Rédacteur<br>Reportage<br>Rubrique |
| <b>B</b><br>Billet<br>Brève   | <b>H</b><br>Hebdomadaire<br>Horoscope                     | <b>N</b><br>Nécrologie   | <b>S</b><br>Santé<br>Section<br>Sommaire       |
| <b>C</b><br>Cahier<br>Caricature<br>Chronique<br>Colonne<br>Commentaire<br>Copie<br>Culture | <b>I</b><br>Information                                   | <b>O</b><br>Opinion  | <b>S</b><br>Source<br>Sport<br>Sujet           |
| <b>D</b><br>Dépêche<br>Dossier  | <b>J</b><br>Jeux<br>Journaliste                           | <b>P</b><br>Page<br>Papier<br>Paragraphe<br>Photo<br>Point<br>Presse<br>Primeur<br>Publicité | <b>T</b><br>Tableau<br>Texte<br>Titre          |
|   | <b>L</b><br>Lecture<br>Ligne                              | <b>Q</b><br>Quotidien  | <b>V</b><br>Vignette                           |

R	I	C	L	R	E	I	S	S	O	D	E	T	I	L	A	U	T	C	A
S	U	N	A	A	E	U	N	H	E	B	D	O	M	A	D	A	I	R	E
T	O	E	F	R	I	D	V	E	T	S	I	L	A	N	R	U	O	J	O
C	E	U	M	O	I	R	A	E	P	U	B	L	I	C	I	T	E	C	E
E	O	L	R	I	R	C	O	C	R	E	N	N	O	L	O	C	U	R	V
Q	P	M	L	C	R	M	A	T	T	B	R	E	V	E	L	I	E		
U	U	O	M	I	E	P	A	T	I	E	N	G	I	L	T	A	G	H	M
E	E	O	C	E	B	M	E	T	U	D	U	E	V	U	M	N	C	O	R
D	I	R	T	S	N	E	A	G	I	R	E	R	R	M	E	E	N	E	P
I	M	E	U	I	O	T	T	Q	A	O	E	E	O	T	P	T	I	A	E
T	O	P	N	T	D	R	A	T	U	T	N	S	T	E	A	H	P	T	N
I	N	A	O	A	C	I	O	I	E	E	R	E	D	G	A	I	X	E	E
O	O	R	I	N	O	E	E	H	R	H	T	O	E	C	E	E	C	A	U
N	C	A	T	N	T	G	L	N	N	E	C	T	P	R	T	R	E	R	Q
O	E	G	A	O	O	A	L	O	N	E	A	N	E	E	O	T	S	T	I
I	E	R	C	N	H	P	I	Q	I	B	T	S	A	L	R	I	S	I	R
T	T	A	U	C	P	N	U	P	L	N	P	X	O	M	L	T	E	C	B
C	N	P	D	E	I	E	O	E	I	O	U	G	S	I	V	A	R	L	U
E	A	H	E	P	T	C	A	O	R	E	I	S	U	J	E	T	P	E	R
S	S	E	O	E	E	U	P	T	J	E	E	U	Q	I	N	O	R	H	C

# Sudoku

JEU N° 971

NIVEAU :  
DIFFICILE

9	8							2
1		3			7		8	
		6						
8					2		3	
						5		9
				6	9	4	7	
	9	1						7
6		4	3					
							4	

## RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

## RÉPONSE DU JEU N° 971

1	4	2	9	6	7	8	3	5
5	6	8	1	2	3	4	7	9
7	9	3	5	4	8	1	6	2
8	7	4	6	9	5	2	1	3
6	2	5	3	8	1	7	4	9
9	3	1	2	7	4	6	5	8
3	5	6	8	1	2	9	7	4
4	8	9	7	5	6	3	2	1
2	1	7	4	3	9	5	8	6



**S.O.S.** Employés recherchés?  
Annoncez dans notre section d'offres d'emploi!  
705 372-1011  
vente@hearstmedias.ca

Réponse du mot caché : **NOUVELLE**



**REDDY'S**  
OWNED & OPERATED BY  
YOUR NEIGHBOURS

### Farfalles style vol-au-vent

#### Étapes de préparation

1. Dans une grande casserole d'eau bouillante salée, cuire les carottes et les farfalles en même temps, jusqu'à ce que les pâtes soient *al dente*. Égoutter.
2. Entre-temps, dans une grande poêle à haut rebord à feu moyen, fondre le beurre. Ajouter la farine et cuire 1 minute en remuant au fouet. Verser la moitié (500 ml/2 tasses) du bouillon en remuant jusqu'à ce que la sauce soit lisse. Ajouter le reste du bouillon. Porter à ébullition.
3. Ajouter le poulet, les petits pois et l'estragon, puis laisser mijoter 2 minutes. Incorporer les pâtes et les carottes. Saler, poivrer et bien mélanger. Ajouter du bouillon au besoin pour détendre la sauce. Servir aussitôt.

#### Ingrédients

- 5 carottes, coupées en rondelles
- 450 g (1 lb) de farfalles ou autres pâtes courtes
- 75 g (1/3 tasse) de beurre
- 40 g (1/4 tasse) de farine tout usage non blanchie
- 1 litre (4 tasses) de bouillon de poulet
- 680 g (4 tasses) de poulet cuit effiloché
- 225 g (1 1/2 tasse) de petits pois surgelés, décongelés
- 5 ml (1 c. à thé) d'estragon frais ciselé ou 2,5 ml (1/2 c. à thé) d'estragon séché

## AVIS DE DÉCÈS



## Ida Bélanger

Nous regrettons d'annoncer le décès d'Ida (née Morin) Bélanger, à l'âge de 89 ans, le 20 mars 2026 à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst.

Ida laisse dans le deuil ses enfants : Denis (Heather) d'Oshawa et Léo (Sherry) de Marathon; ses quatre petits enfants : Danielle, Kyle, Jenessa et Jolene (Jacob); ainsi qu'une arrière-petite-fille, Savannah Bertrand. Elle laisse également son ami de cœur Roger Tremblay de Mattice et ses enfants Carole (David Roy), Carmen et Guylaine (Michel Bureau); ses sœurs : Thérèse Lapointe (feu Léo)

de Repentigny, Alice Ouellet (feu Chenel) de Kapuskasing, Denise Morin (Jean) de Trois-Pistoles; son frère : Gilbert Morin (Raymonde) de Dunham; ses belles-sœurs : Denyse Morin de Kapuskasing, Cécile Bélanger (feu Alexandre) de Drummondville; de même que son beau frère : André Bélanger (Ursule) de Longueuil. Elle laisse aussi dans le chagrin plusieurs nièces, neveux et amis.

Elle fut prédécédée par son époux François Bélanger ainsi que sa petite fille adorée Amanda; ses sœurs Jeannine Rioux (Elias), Yvette Labranche (Maurice) et ses frères Louis Morin, Jean-Guy Morin et René Morin.

Ida aimait profondément sa famille. Elle était une personne serviable, toujours de bonne humeur et généreuse de son temps. Elle était heureuse de faire du bénévolat, jouer aux cartes et au bingo, voyager ainsi que pratiquer des activités comme les fléchettes et le curling. Elle s'impliquait activement dans sa communauté en tant que membre de l'UCFO et du Club de l'âge d'or. Sa foi occupait également une place importante dans sa vie et elle aidait assidûment à l'église.

Que son âme repose en paix et que la lumière éternelle brille sur elle.

La famille recevra parents et amis le samedi 11 avril 2026 à la Salle Gérard Lemieux de Mattice de 13 h à 16 h, suivi des funérailles en l'église St-François Xavier à 16 h.

L'inhumation des cendres aura lieu à Trois-Pistoles à une date ultérieure.

Dons : Fondation canadienne du rein.

## POSTE : ANIMATEUR/ANIMATRICE (emploi étudiant été 2026)

Les Médias de l'épinière noire Inc. (radio communautaire CINN FM 91,1 et le journal Le Nord) diffusent une programmation qui reflète l'identité des 12 000 Franco-Ontariens(ne)s de la région de Hearst et de ses localités environnantes. La station de radio CINN offre un espace de rassemblement radiophonique afin de favoriser l'épanouissement et le mieux-être des citoyens de tous âges issus des collectivités francophones qu'elle dessert dans le rayon de Constance Lake à Opasatika.

La station radiophonique CINN est présentement à la recherche d'un animateur/animatrice (étudiant d'été 2026). Sous la direction du directeur général, la personne choisie devra assumer les responsabilités suivantes :

## Principales tâches et responsabilités :

- solliciter et collaborer avec les personnes et organismes du milieu en vue de préparer et coanimer des émissions
- responsable d'animer une émission selon la grille horaire
- responsable de la recherche et de la documentation pour étoffer son matériel d'intervention
- doit se rendre disponible selon les horaires de travail à enregistrer les annonces publicitaires
- établir les contacts nécessaires pour les entrevues
- toutes autres tâches connexes

## Formation et scolarité :

- Formation postsecondaire ou dans un domaine connexe et/ou expérience jugée pertinente

## Compétences et connaissances

- excellente connaissance de la langue française parlée et écrite
- bonne diction
- capacité à travailler en équipe
- à l'affût de l'actualité

**Condition :** Le candidat ou la candidate doit être admissible aux conditions d'embauche du programme Jeunesse Canada au Travail (JCT).

**Durée de l'emploi :** 35 heures / semaine, pour la période débutant aux alentours du lundi 20 avril au vendredi 14 août 2026. La langue de travail est le français.

**Lieu de travail :** Hearst, Ontario

**Horaires de travail habituel :** du lundi au vendredi 8 h à 17 h (35 heures/semaine)

**Rémunération :** Le salaire est de 20\$/heure, selon le financement reçu.

**Veillez transmettre votre curriculum vitae le plus tôt possible à l'attention de Julie Pelletier, directrice générale adjointe, par courriel : [juliepelletier@hearstmedias.ca](mailto:juliepelletier@hearstmedias.ca)**

**Seules les personnes sélectionnées seront contactées.**



## SUIVEZ GILLES PÉLOQUIN DANS LE JOURNAL LE NORD TOUS LES JEUDIS

Bilan de la dernière semaine, statistiques, commentaires de l'entraîneur et analyses

## FAITES PARTIE DE LA GANG, TOUS DERRIÈRE LES JACKS!



## La LHJNO annonce ses trois étoiles de la semaine no 3 des séries éliminatoires

Par Gilles Péloquin

La Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario a annoncé ce lundi que le trio d'attaquants composé de Mason Walker (Cubs de Sudbury), Kaeden McArthur (Rock de Timmins) et Maxx Hamelin (Rock de Timmins) ont été nommés les trois étoiles de la semaine Rogers, pour la période se terminant le dimanche 5 avril.

## PREMIÈRE ÉTOILE

**Mason Walker, attaquant Cubs de Sudbury** – Il a amassé neuf points lors des deux victoires des Cubs contre les Soo Eagles pour commencer leur série de demi-finales. Le joueur de 17 ans, originaire de Sudbury, a commencé par distribuer trois passes décisives lors du match d'ouverture, puis a marqué cinq fois et a contribué à en préparer une autre lors du deuxième match. Ses cinq buts constituent le meilleur total

dans un match éliminatoire de la NOJHL depuis le 15 mars 2015, lorsque Owen Headrick en avait inscrit quatre pour les Soo Thunderbirds lors d'une victoire contre Blind River. Avec des points marqués lors des six matchs éliminatoires de son équipe, Walker occupe la quatrième place du classement des marqueurs des séries éliminatoires de la ligue avec 18 points, dont sept buts.

## DEUXIÈME ÉTOILE

**Kaeden McArthur, attaquant du Rock de Timmins** – Une grande semaine pour l'attaquant vétéran du Rock, qui a marqué dans les trois victoires de son équipe, avec un trio de victoires à plusieurs points. McArthur, âgé de 20 ans, a commencé par le but vainqueur et une passe décisive lors de la victoire de Timmins contre les Soo Thunderbirds au match 7, puis a inscrit quatre autres buts, dont un autre but décisif, et a ajouté une passe décisive, pour

porter le score à 2-0 contre les Lumberjacks de Hearst, les deux matchs suivants se déroulant à Timmins. Avec des points en cinq matchs consécutifs et huit points en neuf matchs depuis le début des séries éliminatoires avec son équipe locale, McArthur occupe la deuxième place du classement des points en séries éliminatoires de la LHJNO avec 19 points, dont neuf buts, un sommet dans la ligue.

## Troisième ÉTOILE

**Maxx Hamelin, attaquant du Rock de Timmins** – Il a réalisé trois performances à plusieurs points de vue dans les trois victoires du Rock pendant cette période. Le jeune homme de 18 ans, originaire de Winnipeg au Manitoba, a commencé par préparer trois buts, dont un sur celui qui s'est avéré décisif pour conclure la série contre les Thunderbirds, puis a marqué le but gagnant et distribué quatre passes décisives, alors que



Photo : Lumberjacks/web

Timmins remportait les deux premiers matchs à Hearst. Ancien joueur du système de hockey mineur AAA des Bruins de Winnipeg, Hamelin est actuellement en tête du classement des marqueurs des séries éliminatoires de la LHJNO avec 20 points (sept buts et 13 passes).

**AUCUN JOUEUR DES JACKS...** pour une troisième semaine de suite parmi les étoiles de la semaine en raison des deux défaites face au Rock de Timmins la semaine dernière, 7 à 4 jeudi soir et 5 à 2 samedi soir, chaque fois au Centre récréatif Claude-Larose de Hearst.

# Cinq buts en 18 minutes propulsent Timmins à la victoire face aux Jacks à Hearst

Revenant en force après un déficit initial, le Rock de Timmins a marqué cinq fois en 18 minutes lors de la deuxième période pour vaincre les Lumberjacks 7-4 lors du premier match de la demi-finale de la Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario au Centre récréatif Claude-Larose jeudi soir dernier devant une maigre foule de 362 spectateurs.

Par Gilles Péloquin

Utilisant l'avantage numérique, Cameron Menard des Lumberjacks, meilleur buteur de la LHJNO en saison régulière, a reçu une passe rapide de Ty McKay du côté droit du filet et l'a aussitôt logée au fond du but, battant ainsi le gardien partant du Rock, Frédéric Cousineau, au milieu de la première période. Cameron Menard a de nouveau profité d'un avantage numérique pour marquer en reprenant un disque libre à la fin d'un double avantage numérique à cinq contre trois à 16:30 de la première période. Tout allait alors bien pour l'équipe de Guy Losier qui retraitait au vestiaire après 20 minutes de jeu en avant 2-0 sur le Rock.

Entamant la deuxième période avec la ferme intention de revenir dans la rencontre, Timmins a marqué deux points, à 10 secondes d'intervalle, pour égaliser. Brady Bouchard a ouvert la marque pour le Rock dès la première minute en marquant d'un tir lointain à travers la circulation, échappant ainsi

au gardien des locaux, Jack Helkie. Puis, dès la remise en jeu, Maxx Hamelin du Rock a provoqué une perte de possession en zone offensive et a remis la rondelle à Kaeden McArthur, qui l'a levée avec son patin et l'a glissée entre les jambes de Jack Helkie, digne d'un jeu de la semaine à la télé de la LHJNO. Les visiteurs ont continué à attaquer et ont pris la commande de la partie à 4:24 grâce à un beau jeu de Braeden Cyr qui a vu Evan Katic marquer sur le retour de tir de Kaeden McArthur. Mais ce n'était pas tout : l'avantage numérique des visiteurs s'est remis en marche lorsque Maxfeld Shin a réussi à dévier une passe transversale de Nolan Masson entre les jambes de Jack Helkie et à franchir la ligne de but, à 8:07 en deuxième période toujours, un deuxième but de suite de Timmins avec le jeu de puissance.

Pour couronner leur remarquable séance, pendant la dernière minute Max Hamelin a pris une mise au jeu contrôlée par Lucas Lowe et s'est déplacé vers l'enclave où il a décoché un tir dans le coin

supérieur gauche pour porter le score à 5-2 avec 51 secondes à jouer à la période médiane. En début de troisième période, Luc Warner des Jacks a porté le pointage à 5-3 Rock sur le tir de William Pâquet, qui avait rebondi sur la bande et ressorti de l'autre côté du filet, marquant à 5:13. Récoltant son troisième but en supériorité numérique de la soirée, Cameron Ménard a réussi son tour du chapeau trois minutes plus tard en prenant l'avantage du jeu en zone ennemie sur une passe de Mathieu Comeau. L'Orange et Noir réduisait le pointage à 5-4 Rock avec 12 minutes à la partie... et tout était encore possible pour les Lumberjacks.

Timmins a de nouveau bourdonné en zone des Jacks et a finalement assuré sa victoire en fin de match, à 17:41, le gardien local Jack Helkie ne parvenant pas à neutraliser une passe transversale devant son but qui a permis à Matteo Paradiso d'inscrire son premier but des séries éliminatoires de la LHJNO. Thomas Beard a ensuite ajouté le filet d'assurance pour la victoire



Photo : Lumberjacks/web

des visiteurs avant la fin du temps réglementaire en marquant dans un filet désert, après avoir récupéré une rondelle libre à 19:40 pour concrétiser la victoire de Timmins 7 à 4.

**DANS LE VESTIAIRE...** Dans la foulée des cinq buts en 18 minutes pendant deuxième période, le Rock a aligné 27 tirs sur le filet de Jack Helkie et au total 48 dans la rencontre contre 32 par les Jacks sur le gardien Frédéric Cousineau. Cinq buts sur sept jeux de puissance dans ce premier match, dont le triplé de Cameron Menard pour les locaux et deux en deux pour les visiteurs. Les trois étoiles du match CINN FM sont Max Hamelin (1b-2a) du Rock, Cameron Menard (3b) des Lumberjacks et Kaeden McArthur (1b-1a) du Rock.

# Kaeden McArthur avec trois buts fait mal aux Jacks dans un revers de 5 à 2 à Hearst

Grâce à un triplé de Kaeden McArthur, le Rock de Timmins a de nouveau vaincu la formation de Guy Losier au Centre récréatif Claude-Larose de Hearst samedi soir dernier devant une assistance de seulement 343 spectateurs. Timmins gagne ainsi les deux premiers matchs sur la route et prend les devants 2 à 0 dans la série demi-finale quatre de sept.

Par Gilles Péloquin

Les visiteurs n'ont eu besoin que de 64 secondes pour prendre l'avantage : Kaeden McArthur a reçu une passe transversale de Maxx Hamelin, puis, après avoir contourné un défenseur des Lumberjacks sur le côté gauche, a logé un tir du côté rapproché au-dessus de l'épaule du gardien, Jack Helkie. Cela porte à cinq le nombre de points marqués par les deux attaquants lors de leurs cinq derniers matchs dans les séries

éliminatoires du circuit Mazzuca. Poursuivant sur leur lancée, les joueurs de Timmins ont ajouté, six minutes plus tard, un second filet en interceptant une tentative de dégagement en zone neutre et en la convertissant rapidement : Matteo Paradiso a reçu une passe de Maxfeld Shin entre les cercles de mise en jeu et l'a envoyée par-dessus le bloqueur de Jack Helkie. L'Orange et Noir a ensuite réduit l'écart lorsque Quinn Gavin-White a récupéré une rondelle libre au centre de la glace, puis s'est frayé

un chemin jusqu'en territoire du Rock où il a utilisé un défenseur comme écran et a décoché un tir qui a trompé le gardien Frédéric Cousineau à 15:19.

Reprenant leur avance de deux buts en début de deuxième période, à 1:10, Kaeden McArthur a inscrit son deuxième but de la soirée, servi par Maxx Hamelin et concluant depuis le cercle droit derrière le gardien Jack Helkie, qui aurait bien aimé revoir le tir de l'adversaire. Plus tard, à 7:46 en période médiane, le défenseur de



Photo : SudburyCubs/web

Timmins, Brady Bouchard, a servi toute une passe en profondeur qui a permis à Kaeden McArthur de se retrouver seul devant le filet, où il a logé un tir précis dans le coin gauche pour son troisième but de la soirée.

Suite en page 14

# Un «hors-jeu» flagrant en troisième période donne le gain au Rock devant ses partisans à Timmins

Un but d'Evan Katic sept minutes après le début de la troisième période (but d'ailleurs très controversé avec un hors-jeu flagrant non vu et refusé au Rock) s'est avéré être le but gagnant pour le Rock de Timmins qui a triomphé 5-3 lundi soir lors du troisième match de la demi-finale de la Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario devant une foule de 1168 spectateurs à l'aréna McIntyre devant les Lumberjacks de Hearst qui font maintenant face à l'élimination.

Par Gilles Péloquin

Ce sont les Lumberjacks qui ont pris l'avantage de ce troisième match en début de rencontre, après un peu plus de cinq minutes, lorsque Cameron Menard a marqué sur un rebond depuis le cercle gauche à la suite d'une tentative de Mavrik Chan-Miguel qui a filé devant le gardien partant du Rock, Frédéric Cousineau. Un Maxx Hamelin en pleine forme a égalisé pour Timmins à 8:50 de la première période en reprenant rapidement une passe de Lucas Lowe pour déjouer le gardien, Jack Helkie, pour son 21e point des séries éliminatoires, un sommet dans la LHJNO. Moins de quatre minutes plus tard, Ty Seymour marque un but depuis les cercles de mise en jeu pour redonner les devants 2 à 1 aux Jacks.

À 4:43 en deuxième période, Ashton Beriana va marquer en infériorité numérique pour le Rock, envoyant un tir puissant à la suite d'une interception de passe en zone des visiteurs. Mais Mathieu Comeau a redonné l'avantage à l'Orange et Noir en concluant un très beau jeu



Photo : Lumberjacks/Web

sur une passe de Chase Thompson à 8:31 : c'était 3 à 2 pour l'équipe de Guy Losier. Mais au milieu de la deuxième période, à la 10e minute de jeu, Ryan Armitage a égalisé 3-3 en recevant une passe de Braedyn Cyr pour loger la rondelle dans la lucarne face à un Jack Helkie impuissant.

Un but fort controversé a donné l'avantage à Timmins à 6:57 en troisième période, lorsque Evan Katic a marqué sur un rebond après avoir été bloqué par le cerbère des Lumberjacks, Jack Helkie, ce à quoi l'entraîneur-chef Guy Losier s'est opposé fortement, affirmant que le jeu amenant à ce quatrième but du Rock était un hors-jeu flagrant qui devait être refusé à Timmins pour annuler ainsi ce but, chose que les officiels du match, Kyle Lekun et Paul Charrette, n'ont pas accepté, ce qui a provoqué, avec raison, la colère de coach Guy Losier.

En fin de partie, à 18:27, les Lumberjacks ont fait sortir leur gardien de but, Jack Helkie, pour ajouter un attaquant dans l'espoir d'égaliser et de forcer la prolongation, mais Nolan Masson a scellé la victoire pour les locaux grâce à un tir du revers depuis sa propre zone, alors à six contre quatre. Le disque a traversé toute la patinoire depuis les cercles de mise en jeu du Rock pour finir dans le filet désert des Lumberjacks à 19:37 et assurer la victoire de 5 à 3 en faveur de Timmins, une troisième de suite en cinq jours dans cette série demi-finale

quatre de sept. L'Orange et Noir a fait face à l'élimination mercredi soir à Timmins contre le Rock dans le quatrième match de cette série.

**DANS LE VESTIAIRE...** Lundi soir à Timmins il y avait 1168 fans,

comparativement à 1348 en quatre joutes à Hearst depuis le début des séries (moyenne de 337/match). C'est cela un «7e joueur» qui appuie son équipe vers la victoire. D'autre part, pour un troisième match de suite, le Rock a dominé dans les tirs au but : 35, contre 26 par les Jacks. C'était aussi un deuxième match de suite sans but avec le jeu de puissance pour les deux équipes en 10 tentatives, cinq de chaque côté. Les trois étoiles de la rencontre furent Ashton Beriana du Rock, William Pâquet des Lumberjacks et le gardien Frédéric Cousineau de Timmins.

**AILLEURS DANS LES SÉRIES DE LA LHJNO...** Les Cubs de Sudbury ont dominé leur série demi-finale trois joutes à zéro contre les Soo Eagles avec un gain de 6 à 3 lundi soir à Sault Ste. Marie, donnant la possibilité d'éliminer mardi soir les Eagles en quatre matchs. Les champions en titre de la LHJNO ayant signé jusqu'ici sept victoires de suite en séries 2026.

## Kaeden McArthur avec trois buts fait mal aux Jacks dans un revers de 5 à 2 à Hearst (suite de la page 13)

Par Gilles Péloquin

Réduisant l'écart à deux buts avant la pause de la période médiane, Cameron Menard des Lumberjacks a fait une passe du revers directement sur le bâton de Mavrik Chan-Miguel, dont le tir a heurté la barre transversale avant de rebondir et de franchir la ligne de but à 18:30 surprenant le cerbère du Rock, Frédéric Cousineau. Au cours de la troisième période, les visiteurs ont repris trois buts d'avance lorsque Thomas Beard a marqué d'un revers dirigeant la rondelle en plein vol depuis la zone de but à 6:45. Ce but s'est avéré être le dernier filet de la soirée. Le Rock l'emportait 5 à 2 et rentrait pour fêter Pâques à Timmins avec deux matchs de priorité dans cette série demi-finale quatre de sept, gagnant les deux joutes à Hearst sur la glace des Lumberjacks.

**DANS LE VESTIAIRE...** Le Rock a de nouveau dominé ce deuxième match avec les tirs au but, 30 contre 26 seulement par les locaux. Contrairement au premier match (5 buts en 7 chances), aucun but ne

fut marqué dans ce deuxième affrontement avec le jeu de puissance : Timmins (0 en 4) et l'Orange et Noir (0 en 3). Les trois étoiles de la rencontre, une courtoisie de votre journal hebdomadaire Le Nord sont Kaeden McArthur du Rock, Cameron Menard des Jacks (2a) et Maxx Hamelin du Rock (2a). Jack Helkie des locaux a jusqu'ici donné 12 buts sur 78 tirs en 120 minutes de jeu aux visiteurs, tandis que le gardien n° 1 de la saison 2025-2026 dans la LHJNO, Frédéric Cousineau, n'a accordé que six buts aux Jacks en 120 minutes de jeu sur 58 lancers des locaux. Seulement 705 spectateurs (moyenne de 352 spectateurs/match) ont assisté aux deux premiers matchs de cette série demi-finale au Centre récréatif Claude-Larose de Hearst la semaine dernière, comparativement à 951 lors des deux premiers duels d'avril 2025 aussi contre Timmins en demi-finale à Hearst (moyenne de 475 partisans/match). D'autre part, il y avait 1564 partisans à l'aréna McIntyre de Timmins (moyenne de 782 spectateurs/match).

### LES P'TITES ANNONCES

#### RECHERCHE

**RECHERCHE UN TOUR** Ottawa, aller seulement, 17-18 avril. Prête à payer pour l'essence. Non fumeuse.  
705 362-5394

#### ESPACE À LOUER

**5 BUREAUX SUR 2 ÉTAGES**, une salle de bain. 931 rue George, Hearst ON P0L 1N0 705 372-1932



# Les Lumberjacks s'inclinent en quatre parties consécutives face au Rock de Timmins

On pensait bien que l'Orange et Noir, après avoir sorti Espanola en quatre matchs de suite, parviendrait à vaincre en six matchs le Rock de Timmins et retrouver les Cubs de Sudbury en grande finale de la LHJNO comme l'an dernier, au printemps 2025. L'auteur de ces lignes avait imaginé un beau scénario de film.

Par Gilles Péloquin

Il n'en fut rien, Timmins étant beaucoup trop fort à tous les points de vue. Gardiens, défensive, offensive et le «7<sup>e</sup> joueur», son public en OR, a su vaincre les Lumberjacks en quatre joutes consécutives par des pointages de 7 à 4 et 5 à 2 d'abord à Hearst, et par la suite de 5 à 3 devant 1,186 fans et de 5 à 1 devant 1,190 personnes à l'aréna McIntyre pour surclasser la troupe de l'entraîneur-chef Guy Losier et accéder à la grande finale du circuit Mazzuca la semaine prochaine contre les champions en titre depuis deux ans déjà, les Cubs de Sudbury, vainqueurs en huit parties de suite des Gold Miners de Kirkland Lake (4-0) et cette semaine des Soo Eagles (4-0).

## En première période

Dans le match n° 4 de ce mercredi soir à Timmins, les locaux ont dès la première période annoncé leurs couleurs. Ils ont sorti en 12 minutes le gardien partant des Jacks, Jack Helkie, prenant les devants trois à zéro sur des buts de Ian Lachance (1<sup>er</sup>) à 4:22, puis Kaeden Mc Arthur



Photo : Lumberjacks/web

avec son 10<sup>e</sup> filet des séries à 9:24 et finalement Ryan Armitage (4<sup>e</sup>) à 12:15. Trois buts du Rock sur 13 tirs en direction de Jack Helkie et sa soirée de travail prenait fin. L'auxiliaire de l'Orange et Noir, William Stonehouse, s'amenait pour affronter les joueurs de Brandon Perry. Les tirs au but dans ce premier vingt : 17 à 9 en faveur du Rock.

## En deuxième période

Le Rock, stimulé par une foule qui en voulait plus, marqua deux

autres filets pour prendre les devants 5 à 0 dans cette rencontre à sens unique sur des buts de Kaeden McArthur (11<sup>e</sup>) à 4:24, et une minute plus tard, à 5:41, celui de Nolan Masson (4<sup>e</sup>) tous les deux contre le gardien William Stonehouse des Jacks. Les tirs au but en période médiane, Timmins dominant toujours avec 13 contre seulement 5 par les Lumberjacks, «méconnaissable» sur la patinoire adverse.

## En troisième période

En troisième période l'Orange et Noir est finalement parvenu à «cacher» le zéro dans cette rencontre avec le but de Hugo Allard (1<sup>er</sup>) à 4:07 sur des passes de Mavrik Chan-Miguel et Julien Trudel. Seul but de ce troisième vingt dominé cette fois par les Jacks 9 à 7 en ce qui concerne les tirs au but.

**DANS LE VESTIAIRE...** Dans cette courte série de quatre parties, le Rock aura nettement dominé les Lumberjacks avec une offensive de 22 buts contre seulement 10 par l'une des meilleures attaques de la LHJNO en saison régulière. Dans ce match «sans lendemain» pour

l'équipe de Guy Losier, où étaient les Mathieu Comeau, Cameron Menard, Luc Warner, Chase Thompson, Ty McKay et Ty Semour, les meilleurs attaquants de la dernière saison régulière? Il y eut pas moins de 13 pénalités dans ce quatrième match de demi-finale, dont 10 aux Lumberjacks contre trois seulement au club vainqueur de la série quatre de sept en quatre rencontres. Le gardien auxiliaire des Jacks, William Stonehouse, aura donné deux buts à Timmins en 47 minutes et 45 secondes sur 24 tirs en sa direction. Timmins, pour un quatrième match de suite, a dominé dans les tirs au but : 37 contre 23 par l'Orange et Noir. Les trois étoiles de ce match, tous du Rock évidemment, sont Kaeden McArthur (2b), Nolan Masson (1b-1a) et Ian Lachance (1b). En deux joutes de cette série, 2358 spectateurs se sont présentés à l'aréna McIntyre pour une moyenne de 1179 par match comparativement à seulement 705 spectateurs lors des deux premiers affrontements à Hearst la semaine dernière, une moyenne de 352/match.

## DÉJÀ LA FIN DE LA SAISON 2025-26

C'est une saison qui prend fin ce mercredi 8 avril 2026 pour les Lumberjacks après 52 matchs de saison régulière amorcés le 12 septembre dernier. Par la suite, ce fut huit parties de séries éliminatoires donnant une année 2025-2026 de 60 rencontres pour la formation de l'entraîneur-chef Guy Losier. C'est aussi après 28 semaines et plus de 125 textes sur VOS Lumberjacks que l'auteur de ces lignes tire sa révérence pour cette année. Au plaisir de vous retrouver pour une quatrième année d'écriture sur l'Orange et Noir en septembre prochain. D'ici là, bon printemps et surtout bon été.

## CLASSEMENT Séries 2026

Selon la LHJNO, 9 avril 2026

Capture d'écran : Lumberjacks/web

	GP	W	L	T	OTL	PTS	OTW
1  Greater Sudbury Cubs	8	8	0	0	0	16	1
2  Timmins Rock	11	8	3	0	0	16	1
3  Hearst Lumberjacks	8	4	4	0	0	8	1
4  Soo Eagles	8	4	4	0	0	8	2
5  Soo Thunderbirds	7	3	4	0	0	6	1
6  Espanola Paper Kings	4	0	4	0	0	0	0
7  Kirkland Lake Gold Miners	4	0	4	0	0	0	0
8  Powassan Voodooos	4	0	4	0	0	0	0



**NE MANQUEZ RIEN DES LUMBERJACKS!**

**SPORTIVEMENT VÔTRE** avec Gilles «Pélo» Péloquin

Lun-Ven • 6 h 15 | 16 h 15 | 17 h 15 • 91,1 FM

Toute l'actualité sportive locale et nationale, en direct chaque semaine!

**CINN911.com**



Ouvert du lundi au mercredi de 9 h à 17 h. Jeudi et vendredi de 9 h à 20 h. Samedi de 10 h à 17 h. Ouvert sur l'heure du midi.

LIBRAIRIE  
10-04



**YOGA SUR CHAISE  
POUR SENIORS 29,95 \$**



**STRATÉGIES ET TECHNIQUES  
POUR GÉRER LE TDAH  
19,95 \$**



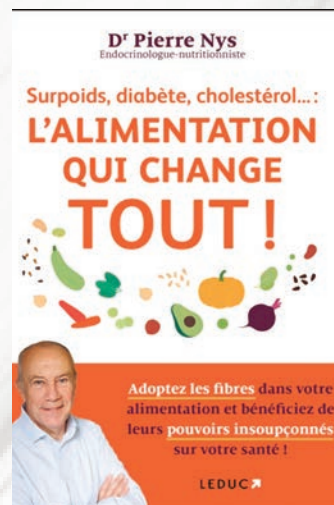
**À LA RECHERCHE DE MA  
BONNE ÉTOILE 22,95 \$**



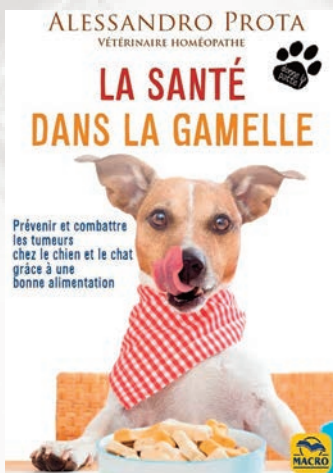
**L'AUTISME 18,95 \$**



**À L'ABRI DE LA RÉVOLUTION  
29,95 \$**



**L'ALIMENTATION QUI  
CHANGE TOUT!  
40,95 \$**



**CONSEILS IMPORTANTS SUR LES ALIMENTS CONVENANT À DES CHIENS  
ET DES CHATS PORTEURS DE PATHOLOGIES TUMORALES 32,95 \$**



LIBRAIRIE  
10-04

1004, rue Prince, Hearst ON P0L 1N0  
TÉL. : 705 372-1011 - Courriel : info@hearstmedias.ca

